

# Gest'Alpe

## SOMMAIRE

- **ÉDITO :** *La SVEA : crédible et représentative.*
- **FORMATION :** *7<sup>e</sup> Journée des Alpagnes du Jura Vaudois Les Charbonnières les 24 et 25 septembre 2016.*
- **NEWS :** *Information de la commission de labellisation du Parc Jura vaudois.*
- **OFFICIEL :** *Agenda agricole 2017 pour les exploitations d'estivage.*
- **OFFICIEL :** *Stratégie cantonale en matière de protection des troupeaux.*
- **TECHNIQUE :** *Un abri « high-tech » pour les bergers.*
- **ACTUALITÉ :** *Festival transfrontalier « A la rencontre des bergers ».*
- **AGENDA :** *Février à octobre 2017.*



## La Société Vaudoise d'Economie Alpestre : crédible et représentative.

La Société Vaudoise d'Economie Alpestre (SVEA) a fêté en 2012 son 75<sup>e</sup> anniversaire et continue d'exercer ses activités de promotion et de vulgarisation. Elle est aussi un lien entre le public et la vie des alpages.

Les activités déployées demandent du temps et de l'énergie à notre société. C'est un travail qui se joue sur le long terme et dont les effets sont rarement spectaculaires. Notre société le fait par ses contacts avec les services cantonaux, au travers de Gest'Alpe et par ses activités habituelles : Journée technique d'hiver, Salon des alpages, Journées des alpages du Jura Vaudois. Les appréciations d'alpage sont un outil de formation continue qui a fait ses preuves. Le cours itinérant est une activité qui combine la formation, la découverte et les contacts amicaux ; le tout est toujours fort apprécié par chacun.

Mais la SVEA n'est pas entièrement représentative des alpages vaudois puisque près de la moitié des exploitants ne sont pas membres de notre Société. C'est dommageable pour notre représentativité et notre crédibilité et nous souhaitons vivement corriger cette faiblesse.

Crédible et représentative : deux mots qui vont peser sur l'avenir de notre SVEA ;

**Crédible :** en mettant en place des activités réellement bénéfiques pour tous les alpagistes, c'est le travail de la SVEA et nous nous y attelons dès maintenant. Des projets sont en route avec différentes autres organisations tels qu'un projet Interreg Franco-Suisse ainsi qu'un projet de valorisation des ressources naturelles (eau et gestion du petit lait notamment).

**Représentative :** pour avoir le poids d'une branche professionnelle dans son ensemble, c'est la responsabilité de chaque exploitant de se positionner face à notre Société en devenant membre de celle-ci par exemple. Nous vous en remercions par avance.

Jean-Luc Humbert, Président SVEA

## FORMATION : 7<sup>e</sup> Journée des Alpagnes du Jura Vaudois JuraMA Les Charbonnières les 24 et 25 septembre 2016.

**Cette 7<sup>e</sup> édition de la Journée des Alpagnes du Jura Vaudois - JuraMa (JAJV) a été couplée avec deux autres manifestations, soit la 20<sup>e</sup> Fête du Vacherin Mont-d'Or et le 15<sup>e</sup> championnat suisse des fromages (Swiss Cheese Awards). La grande fête a eu lieu dans le petit village des Charbonnières, qui, l'espace d'un week-end, a vu des milliers de visiteurs affluer.**

Les 3 manifestations se sont développées chacune dans une partie du village. La collaboration entre les différents comités d'organisation a été excellente, de sorte que beaucoup de prestations ont été prises en charge conjointement en fonction de l'importance des budgets de chacun. Ainsi il y a eu une organisation commune de la vaste campagne de publicité, du parage, des transports, des services sanitaires et de surveillance en particulier.

Organisée dans le cadre de la démarche Gest'Alpe, les organisateurs (Prométerre et la Société Vaudoise d'Economie Alpestre) ont la volonté que du matériel utilisé sur les estivages soit présenté aux visiteurs, que cette manifestation ait une orientation formative par la présence de divers stands d'informations, de démonstrations ou encore

de présentations diverses, enfin que les visiteurs découvrent les produits des alpagnes locaux.

Sous une tente ou à l'extérieur, différentes organisations ou entreprises ont présenté au public leurs activités en relation avec les estivages. Etaient présents : ADCF et Agroscope Changins, qui ont présenté leurs recherches sur les effets sur la végétation que pourraient avoir les périodes sèches de plus en plus fréquentes ; Agrilogie et la formation agricole, le SAB, le Parc Naturel Régional du Jura Vaudois ; le service forestier de l'arrondissement de la Vallée de Joux a préparé une information très imagée sur la gestion des pâturages boisés ; la Commune du Lieu qui a présenté ses alpagnes ; Olivier Grandjean et une partie de sa collection de sonnailles anciennes ou encore Christoph Gerber et son livre « vachement suisse ».

Plusieurs démonstrations et présentations, bien suivies et appréciées, ont eu lieu le samedi et le dimanche :

- Démonstration du travail de chiens de bergers avec un troupeau de moutons ; activité présentée et animée par Justine Jaquemard de Sainte-Croix.
- Stand du SPAA : vidéo, documents et démonstration sur le comportement des bovins au



moyen d'un petit troupeau de génisses, participation pour cela de volontaires du public.

- Présentation de bétail bovin de la Vallée de Joux avec des vaches laitières, des vaches allaitantes et leurs veaux, ainsi que plusieurs races de moutons et même des alpagas venus de la région.
- Confection d'un mur en pierres sèches: 21 m de mur érigés par l'entreprise Dubugnon de Gimel, aux abords d'un parc public communal, non loin du lac Brenet. Ce mur pourra être admiré encore de nombreuses décennies, vu qu'il a été construit pour y rester. Le financement a été partagé entre la Commune, le constructeur et la DGE-Biodiv du canton.
- Présentation en continu de films en relation avec les estivages.
- Parcours didactique « de la vache au fromage » qui a permis aux enfants et adultes de se rendre compte des différentes étapes parcourues par le lait pour devenir un fromage. Animation préparée en collaboration avec Fromarte.
- De nombreuses personnes ont apprécié le stand d'initiation à la dégustation du fromage présentée par des spécialistes de cette discipline.
- Quelques stands de matériel agricole (trop peu nombreux de l'avis des organisateurs) étaient présents. Citons en particulier la présentation des cabanes mobiles de bergers développées par l'entreprise Morerod des Diablerets.
- Quelques artisans, travaillant surtout le bois, ont fait découvrir leur art aux visiteurs.



Dans une telle manifestation, il manquerait un élément, si le public n'avait pas la possibilité de goûter, acheter et emporter des produits d'alpages. Cela a été rendu possible par la présence de producteurs de Gruyère d'alpage AOP, d'autres fromages d'alpages de la région au lait de vache, de chèvre et de brebis. Environ 500 visiteurs ont pu aussi se restaurer en appréciant une magnifique fondue au Gruyère d'alpages AOP servie dans la grande salle.

Le public a répondu aux objectifs des organisateurs surtout le dimanche et se sont plus de 1'500 personnes qui ont visité les infrastructures de cette manifestation JAJV. Vous pouvez visionner des photos sur le site [www.salondesalpages.ch](http://www.salondesalpages.ch)

La prochaine édition aura lieu en 2018 à la même période. Rendez-vous est pris !

*Guy Reymond, ProConseil, Président d'organisation*



## NEWS: Information de la commission de labellisation du Parc Jura vaudois.



Le label Produit des Parcs suisses est disponible au Parc Jura vaudois pour la commercialisation de la viande bovine fraîche, du miel, du fromage de brebis, du fromage de chèvre et du pain.

Contactez-nous pour certifier vos produits : Parc Jura vaudois, Route du Marchairuz 2, 1188 Saint-George, téléphone : 022 366 51 70, email : info@parcjuravaudois.ch.

En suisse actuellement 11 parcs proposent 1308 produits certifiés « Produit des Parcs suisses ». En consommant ces produits alimentaires certifiés, vous soutenez :

- L'économie locale.
- Les marques régionales.
- La production artisanale.
- La préservation de la nature.

Ces produits sont élaborés dans le périmètre du Parc Jura vaudois. Ils sont de haute qualité en respectant le cahier des charges des marques régionales de 2015. Ils sont authentiques par leur fabrication artisanale selon un savoir-faire local. Ils sont engagés dans la conservation de la nature. Plusieurs artisans participent à un projet de conservation des populations d'hirondelles et de martinets.

## OFFICIEL: Agenda agricole 2017 pour les exploitations d'estivage. Délais et procédures à respecter pour les demandes de contributions agricoles auprès du Service de l'agriculture et de la viticulture (SAVI).

Quand (délais) - 2017	Quoi (mesures)	Comment (formalités)
<b>jusqu'au 31 mars</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Changement d'exploitant.</li><li>• Cession d'alpage(s).</li><li>• Reprise d'alpage(s).</li><li>• Plan d'exploitation pour révision de la charge usuelle.</li></ul>	<b>Informé par écrit au :</b> Service de l'agriculture et de la viticulture Avenue de Marcelin 29a Estivage 1110 Morges
<b>15 au 31 mai</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de contributions d'estivage.</li><li>• Recensement des effectifs et des durées d'estivage.</li><li>• Inscription à la qualité du paysage (CQP).</li></ul>	<b>Agate</b> (menu Acorda)  Travaux CQP concernant les boisés (formulaire à télécharger sur <a href="http://www.vd.ch/index.php?id=60713">http://www.vd.ch/index.php?id=60713</a> )
<b>jusqu'au 31 oct.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Correction des effectifs et dates de désalpes.</li><li>• Changement des coordonnées bancaires.</li></ul>	info.paiementsdirects@vd.ch  <b>Informé par écrit.</b>
<b>jusqu'au 31 déc.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Annonce des transferts d'engrais de ferme effectués en 2017.</li></ul>	<b>Agate</b> , plateforme HODUFLU

Pour tous renseignements 021 316 62 32 ou 021 316 62 25 ou [info.paiementsdirects@vd.ch](mailto:info.paiementsdirects@vd.ch)

## OFFICIEL: Stratégie cantonale en matière de protection des troupeaux.

La directive de l'OFEV sur la protection des troupeaux et des ruches formule des propositions concernant l'organisation cantonale en la matière et règle le soutien financier des mesures de protection. L'ordonnance fédérale sur la chasse (OChP art. 10) et l'ordonnance sur les paiements directs (OPD art. 47 et annexe 7) en constituent le fondement.



*Les clôtures électriques ont fait leurs preuves contre les grands prédateurs.*

Outre l'élaboration d'une cartographie des alpages à moutons facilitant la planification de mesures de protection, les recommandations sur l'organisation de la protection des troupeaux et des ruches dans les cantons s'articulent sur deux axes principaux qui sont, premièrement, l'information et le conseil auprès des agriculteurs et, deuxièmement, la procédure pour l'autorisation de détention et d'emploi de chiens de protection des troupeaux (CPT).

En matière d'informations sur la situation et l'évolution des risques dus aux grands prédateurs, le canton de Vaud, via les surveillants permanents de la faune, avertit par SMS les éleveurs concernés d'un danger avéré ou imminent. Des courriers et circulaires officiels complètent le cas échéant l'information à plus large échelle.

Le conseil individuel est assumé par la personne désignée par le canton qui est à disposition de tout agriculteur et/ou exploitant d'alpage qui souhaite mettre en place des mesures de protection ou faire expertiser un dispositif existant. Cette prestation est dispensée gratuitement.

Une visite sur l'exploitation et sur l'estivage offrira un conseil personnalisé et débouchera sur des propositions de mesures adaptées à chaque situation.

La vulgarisation en matière de protection des troupeaux peut être complétée, si nécessaire, par des activités en groupe, des séances d'information et des articles tels celui-ci, à paraître dans le Gest'Alpe Info ou la presse agricole spécialisée, voire la diffusion de fiches techniques.

Toute personne désireuse d'acquiescer un chien de protection (CPT) en fera également la demande au préposé à la protection des troupeaux. La prise en charge sera ensuite assurée par les personnes compétentes qui appliqueront la procédure permettant la détention et l'emploi de CPT, ainsi que le suivi dans le terrain.

Pour le canton de Vaud, la tâche de conseil a été déléguée à ProConseil, organe officiel de la vulgarisation agricole. La personne à contacter dans tous les cas est:

**Jean-François Dupertuis**  
**Préposé à la protection des troupeaux**  
**ProConseil sàrl**  
**Place de Barboleuse 5, CP 46**  
**1882 Gryon**

Tél: 024 498 23 49

Fax: 024 498 40 20

Email: [jf.dupertuis@prometerre.ch](mailto:jf.dupertuis@prometerre.ch)

D'autres informations sur:

**[www.protectiondestroupeaux.ch](http://www.protectiondestroupeaux.ch)**

## TECHNIQUE: Un abri « high-tech » pour les bergers.

**Fruit de la collaboration entre un agriculteur et un charpentier, le concept de fabrication d'abris héliportables pour bergers est né dans la vallée des Ormonts.**

Le retour du loup dans les Alpes tend à modifier sensiblement le mode de garde des troupeaux de moutons en alpage. Le berger retrouve peu à peu sa place au cœur du pastoralisme, mais pour qu'il bénéficie de conditions de vie décentes, des aménagements sont le plus souvent nécessaires, notamment en termes de logement.

Sous l'impulsion de Jean-Pierre Vittoni, agriculteur et éleveur de moutons à La Forclaz, l'entreprise Morerod Charpente aux Diablerets a développé début 2016, un prototype d'abri adapté aux besoins des bergers durant la saison d'estivage.

Les concepteurs ont imaginé un cabanon héliportable, qui propose sur une surface optimisée de 7.5 m<sup>2</sup>, un emplacement pour dormir, cuisiner, manger et se réchauffer. Des panneaux photovoltaïques fournissent de l'électricité pour alimenter un frigo, deux lampes et même une batterie pour un parc de nuit qui pourra être implanté à proximité de l'abri. Un petit poêle à bois assure le chauffage et permet de cuisiner. La récupération de l'eau de toiture est également possible. Son poids, entièrement équipé ne dépasse pas 900 kg.

L'ossature, construite en bois, repose sur un châssis tubulaire. Le plancher ainsi que les parois sont isolés au moyen de panneaux en fibre de bois de 40 mm. Le tout est recouvert d'une couche d'aluminium de type PREFA, matériau résistant aux intempéries et s'intégrant bien dans le paysage rocaillieux des alpages.

Cette construction mobile permet d'être rapidement installée, ne nécessite pas de fondations bétonnées et ne génère qu'un faible impact sur l'environnement. Elle peut le cas échéant être déplacée durant la saison au gré des besoins. Les procédures administratives pour une autorisation d'implantation en deviennent dès lors simplifiées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Morerod Charpente SA**

Joël Morerod  
Chemin de la Ruvine 2  
1865 Les Diablerets  
+41 (0)79 453 54 54  
joel@morerod.ch  
[www.morerod.ch](http://www.morerod.ch)

**Pepone**

Jean-Pierre Vittoni  
Tour de la Golette 46  
1866 La Forclaz  
+41 (0)79 408 75 35  
jp.vittoni@bluewin.ch

Au vu du nombre de commandes passées auprès du charpentier des Ormonts, cette invention est promise à un bel avenir et contribuera sans aucun doute à renforcer la stratégie de protection des troupeaux en facilitant la présence de bergers sur les alpages.

*Jean-François Dupertuis, ProConseil*



## ACTUALITÉ : Festival transfrontalier « A la rencontre des bergers ».

**La 5<sup>e</sup> édition du F'estiv'al «A la rencontre des bergers» s'est déroulé du 16 au 18 septembre 2016 sur les alpages de la Dôle. Malgré un temps pluvieux et frais, nous avons accueilli près de 500 festivaliers sur les différents temps de ce week-end.**

Le vendredi avec les scolaires (90 élèves français) s'est déroulé sous un ciel clément. Les 2 écoles sont reparties avec une belle approche de la vie du berger au cours des saisons, ainsi qu'avec des clés pour reconnaître une génisse, une vache, un veau et différentes races présentes sur nos alpages.

La table ronde qui a suivi a réuni 40 personnes (bergers, éleveurs, institutionnels franco-suisse). Y a été abordée la politique suisse actuelle des vaches suisses qui estivent en France et Suisse. Puis la thématique parfois épineuse de la cohabitation à l'alpage entre les différents utilisateurs et les responsabilités qui en émanent, en faisant toujours une lecture transfrontalière.

La formation professionnelle du samedi matin a regroupé une vingtaine de personnes pour discuter et échanger avec notre formateur, Guy Raymond, autour de la gestion du vératre (et aussi cirse laineux, rumex et chardon des champs) avec comme exemple les trois alpages de la Pillarde, de la Greffière et du Grand Sonnailley, qui ont tous un mode de gestion différent de cette plante.

Les temps consacrés au grand public ont vu passer plus de 300 personnes pour suivre les 8 ani-



mations proposées par les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée Agricole de Montmorot (Jura-Fr) en co-animation avec des bergers du secteur et/ou de l'Association des Bergers du Jura Franco-Suisse et Amis.

Animations dont les retours ont été positivement appréciés par une vraie rencontre avec le berger et son alpage grâce aux supports d'animations astucieux et originaux imaginés par les étudiants.

Le conteur Valentin Barbier, le concert du berger Lulu-Rock folklore des Alpages, le photographe Clovis Durrafourg et les Sonneurs de Toupins de la Dôle ont agrémenté le parcours des festivaliers. Le chalet de la Germiné, avec Jean No son berger, était le centre névralgique de toute cette manifestation à l'alpage. La soirée du samedi soir au Chalet Jeunesse et Plein Air de Dijon au Tabagnoz a été une belle réussite avec cette belle mixité de personnes venues se restaurer au chaud, mais aussi danser au son des Tasssakafé pendant un bal folk digne de ce nom. Tout ceci avec 40 bénévoles (étudiants, formateurs, bergers, adhérents) pour donner de la joie et de l'énergie par tous temps !

Cette rencontre des bergers n'aurait pu se faire sans le concours de nos partenaires (nombreux !) suisses et français que nous remercions vivement pour nous avoir accompagnés financièrement et techniquement tout au long de la préparation (2 ans) et de sa réalisation. Nous remercions également la Réserve Nationale Naturelle de la Haute Chaîne du Jura pour avoir permis que cette aventure se déroule en partie sur son territoire.



Ce festival se veut être un vecteur fort pour que les bergères et bergers du massif puissent faire entendre leurs voix dans leur co-gestion avec les éleveurs de nos espaces pastoraux fragiles. Il est aussi une manière de préserver, pérenniser et transmettre les relations transfrontalières. C'est enfin un formidable et puissant support pédagogique professionnalisant pour les étudiants et stagiaires (merci à Clémentine Faure d'avoir assuré le suivi durant les vacances d'été) mais aussi un outil de sensibilisation pour tous.

L'ensemble des partenaires et co-organisateur sont motivés pour réitérer le festival en 2018 car il répond réellement à une demande sociale et



environnementale forte de la société civile et des élus de nos deux pays.

*Quentin Putelat, Président de l'ABJFSA pour la co-organisation avec le LEGTA de Montmorot*  
[www.bergersdujura.org](http://www.bergersdujura.org) et [www.festivaldesbergers.fr](http://www.festivaldesbergers.fr)

## AGENDA Février à octobre 2017

<b>Fin fév/début mars</b>	Journée technique d'hiver de la Société Vaudoise d'Économie Alpestre SVEA. Agrilogie de Grange-Verney, Moudon. Thème et date exacte seront publiés dans l'Agri.
<b>15 mars</b>	Assemblée générale de la Société Vaudoise d'économie alpestre (SVEA) à Agrilogie Grange-Verney, Moudon.
<b>Début juin</b>	Visite d'alpage (vulgarisation) pour les amodiataires de la région Vallée de Joux-Vaulion: Alpage Les Combes, commune du Lieu, exploité par David Bachelard. La date et le thème exacts seront publiés ultérieurement.
<b>Juin à septembre</b>	Appréciations d'alpages SVEA, district de Nyon.
<b>Fin juin</b>	Visite d'alpage (vulgarisation) pour les groupes « Région du Balcon du Jura », « L'Arnon » et « Ballaigues-Lignerolle »: Améliorer la gestion des herbages et optimiser la production laitière. Alpage Vuissens, Provence, exploité par les frères Meystre. La date exacte sera publiée ultérieurement.
<b>Début août</b>	Cours itinérant SVEA.
<b>14 et 15 octobre</b>	9 <sup>e</sup> Salon des Alpages aux Diablerets. Informations sur: <a href="http://www.salondesalpages.ch">www.salondesalpages.ch</a>

D'autres activités et manifestations seront organisées en fonction de vos demandes ou de l'actualité dans le cadre des groupes de vulgarisation.

Pour tout renseignement ou remarque, adressez-vous à votre conseiller agricole ou au secrétariat Gest'Alpe: Michael Brühlmann, Avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.  
 Tél. 024 423 44 89 • Fax: 024 423 44 90 • E-mail: [m.bruhlmann@prometerre.ch](mailto:m.bruhlmann@prometerre.ch)